

Commission pour le patrimoine culturel (« COPAC »)

**Vu la loi modifiée du 25 février 2022 relative au patrimoine culturel ;
Vu le règlement grand-ducal modifié du 9 mars 2022 déterminant la composition, l'organisation
et le fonctionnement de la commission pour le patrimoine culturel ;**

Attendu que la ferme sise 12, Kierchewee à Oberpallen se caractérise comme suit :

La ferme (GEN) est située dans le noyau historique du village d'Oberpallen. Il s'agit d'un ensemble composé d'une maison d'habitation et d'annexes agricoles. Ces dernières sont adossées à droite de la maison, suivant le même alignement, formant ainsi une ferme en longueur (Streckhof) (TYP). Les bâtiments sont implantés perpendiculairement à la rue, orientés ouest-est, avec les façades principales tournées vers le sud, donnant sur une cour allongée. Ainsi, le pignon de la maison, qui abrite le four à pain, longe la petite rue villageoise et constitue un repère urbanistique marquant.

Selon la date inscrite sur la clé de voûte de l'entrée de la maison d'habitation, celle-ci remonte à l'année 1766, bien qu'elle ne soit pas clairement identifiable sur la carte de Ferraris de 1771-1778¹. L'ensemble en longueur est toutefois repris sur un plan historique datant de 1810, ainsi que sur le premier plan cadastral (Urkadaster) de 1827². Vu le gabarit général de la maison, les formes des encadrements de ses baies et les dates précitées (PDR), on peut conclure que l'ensemble date de la seconde moitié du XVIII^e siècle.

La façade principale de la maison est divisée de manière régulière en trois travées d'ouvertures et s'élève sur deux niveaux. L'ensemble est couvert par une toiture en bâtière. La corniche semble avoir été rehaussée ultérieurement, ou bien des ouvertures d'un demi-niveau ont été murées. Les encadrements des baies sont en pierre naturelle et présentent une forme typique de la période de construction, à savoir : rectangulaires dressés ou presque carrés, avec une feuillure et un linteau droit surmonté d'un arc segmentaire (AUT/PDR). L'encadrement de l'entrée est mis en évidence par les moulures et les légères crossettes supérieures. Il comporte en outre une clé de voûte portant la date de 1766, ainsi qu'une imposte, plus étroite, avec feuillure et dotée du même linteau droit et arc segmentaire que les fenêtres (AUT/PDR). Le chaînage d'angle a été dégagé et marque le coin vers la rue. Le niveau de cave présente un accès avec encadrement de baie en plein cintre, en pierre naturelle. La façade latérale gauche présente, à côté de la petite construction abritant le four à pain, une ouverture en arc segmentaire, identique à celles de la façade principale, ainsi que deux petites ouvertures rectangulaires à feuillures dans le pignon. La façade postérieure est composée de manière moins régulière, ce qui n'est pas inhabituel pour une façade secondaire, moins représentative. Les baies sont plus petites, rectangulaires, avec de simples feuillures (AUT/PDR).

¹ Bibliothèque royale de Belgique, Carte de cabinet des Pays-Bas autrichiens levée à l'initiative du comte de Ferraris, Planche 223 Septfontaines, 1771-1778. (La carte de Ferraris est parfois imprécise ou déformée, mais il faut prendre en compte sa vocation militaire ainsi que les moyens disponibles à l'époque pour réaliser un tel levé.)

² Administration du cadastre et de la topographie, plan historique, commune de Guirsch, section A d'Oberpallen, planche A2, 1810.

Idem, commune de Beckerich, section F d'Oberpallen, planche F1, 1827 sqq. (Bien que Oberpallen faisait encore partie de la commune de Guirsch jusqu'en 1839.)

La maison d'habitation a non seulement conservé une partie de sa structure bâtie tels que des murs porteurs, des divisions intérieures, une cave voûtée, une cuisine voûtée et un four à pain³ (AUT/PDR). En outre, est également conservée la porte d'entrée cloutée portant la date de 1797, avec des motifs solaires et d'étoiles (AUT/PDR). À l'intérieur, sont en place des portes en bois avec encadrements en pierre ou encore des pierres qui supportaient l'âtre et l'armoire encastrée (AUT).

Les annexes agricoles sont légèrement moins hautes que la maison, laissant au logis la place centrale dans l'ensemble (TYP). Elles présentent en façade principale une composition irrégulière mais bien proportionnée et rythmée, avec des ouvertures de différentes tailles et formes. Les portails, fenêtres, portes et trous d'aération sont typiques de ce genre de construction et sont placés selon la fonction des volumes intérieurs (passage, granges, étables). Outre l'agrandissement de la partie arrière des annexes, de nouvelles ouvertures ont été créées au fil du temps, comme c'est le cas dans la majorité des constructions agricoles historiques. Ces ouvertures datent de différentes époques et témoignent de l'adaptation aux besoins, ce qui est tout à fait habituel pour des bâtiments d'exploitation. C'est souvent vers le milieu du XX^e siècle que les dernières transformations ont été entreprises, comprenant généralement des ouvertures plus grandes et de nouvelles dalles en béton, plus résistantes, comme c'est aussi le cas ici (PDR/EVO).

L'ensemble de la ferme présente une grande authenticité, compte parmi les constructions les plus anciennes du village et est un élément significatif du tissu urbanistique. Ainsi, d'un point de vue historique, architectural, artisanal, social et urbanistique, elle présente un intérêt public justifiant sa protection.

Critères remplis : authenticité (AUT), genre (GEN), typologie (TYP), période de réalisation (PDR), évolution et développement des objets et sites (EVO).

La COPAC émet à l'unanimité un avis favorable pour un classement en tant que patrimoine culturel national de la ferme sise 12, Kierchewee à Oberpallen (nos cadastraux 59/1450 et 60/2947).

Présent(e)s : Andrea Binsfeld, Anicet Schmit, Beryl Bruck, Christine Muller, Claude Clemes, Claudine Arend, Gaetano Castellana, Gilles Genot, Gilles Surkijn, Heike Pösche, Jean-Claude Welter, Lisa Hoffmann, Michel Pauly, Patrick Bastin, Silvia Martins Coelho.

Luxembourg, le 25 septembre 2025

³ Ce constat s'est fait à partir des photos des annonces immobilières. Une visite sur place, et bien évidemment des sondages plus approfondis, seraient nécessaires. Il est possible que davantage de substance bâtie historique soit encore en place.